

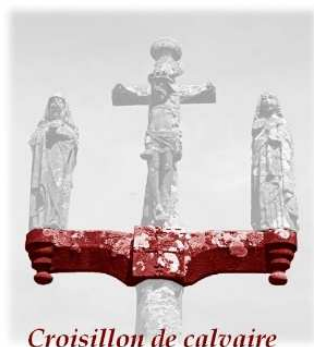


# Une vieille pierre et son recteur

Du nord-Finistère à Pouldergat ?

En septembre 2025, Mme Catherine DUDON signalait à l'association Amzer Gwechall de Pouldergat la présence, dans une grange de sa propriété de Kerhomen, d'une étonnante pierre taillée et sculptée.

Le soir même, un examen rapide de l'objet laissait apparaître, dans la pénombre, un massif rocheux mesurant environ 70 cm de long et 35 cm de haut, finement taillé. Deux visages sculptés en bas-relief renseignaient sur la position naturelle de la pierre. Sa partie la plus épaisse était percée de deux cavités concentriques à fond plat, la plus grande en bas et l'autre en haut. La marque d'une cassure au niveau de ces trous indiquait que nous n'avions qu'une partie de l'objet initial. Du tronc se détachait un bras en console, d'environ 50 cm de long. Sur sa partie plane supérieure, on distinguait deux autres cavités, obturées par un mortier récent. Au niveau de la cassure, sur l'une des faces du tronc, on devinait la forme d'un écusson dont le motif semblait avoir été martelé.



*Croisillon de calvaire*

L'observation ultérieure des photos prises ce soir-là indiquait qu'il s'agissait de la moitié d'un croisillon de calvaire. Cette pièce architecturale est habituellement ajustée au sommet d'une colonne. Elle porte, de part et d'autre du crucifix central, des statuettes représentant des personnages associés à la Passion du Christ.

Cependant, si la fonction de la pierre ne faisait plus de doute, il restait à déterminer son origine et ce qui l'avait menée au fond d'une grange de Pouldergat. Plusieurs questions se posaient. Le croisillon provenait-il d'un calvaire disparu ou toujours existant ? Dans ce dernier cas, la partie manquante a-t-elle été remplacée ou non ? Si oui, à l'identique ou différemment ?

Commençait alors le travail de recherche, en privilégiant l'hypothèse d'un remplacement de la pierre par une autre similaire.

Un inventaire des croix de Pouldergat écartait rapidement l'idée que la « pierre de Kerhomen » y avait eu son origine. Nous savons, par le cadastre de 1829, que quelques-uns de ces monuments ont disparu de la commune, mais il s'agissait de petites croix de chemin, de facture généralement plus simple. Dans les communes voisines, pas davantage de possibilités. Il fallait donc élargir le champ des recherches. Pas simple quand on sait que le nombre estimé de croix et calvaires en Bretagne historique est d'environ 12 000. L'Atlas des croix et calvaires du Finistère <sup>(1)</sup> en dénombre à lui seul 3 135. Toutefois, seule une minorité possède un croisillon.



*Le débris de calvaire à Kerhomen en septembre 2025*

<sup>1</sup> - Travail d'inventaire mené par l'historien Yves-Pascal Castel.



Le demi-croisillon de Pouldergat présente malgré tout quelques particularités. Tout d'abord, il est orné de visages sculptés ; ils ne sont pas si nombreux. Ensuite, la présence de deux cavités en partie supérieure indique qu'il portait très certainement deux statuètes. On peut penser qu'il en portait deux autres sur la partie symétrique du calvaire. Cela restreignait aussi le nombre des possibilités.

Après avoir visionné plus d'une centaine de photos ou dessins de calvaires bretons et passé en revue leur histoire et leur aspect architectural, seuls une petite quinzaine étaient retenus pour avoir possiblement porté un jour la « pierre de Kerhomen ». Mais ils étaient tous bien loin de Pouldergat : dans le centre-Bretagne ou le nord du Finistère.

Cependant, un seul de ces monuments possédait à la fois des visages sculptés en bas-relief et deux statuètes de chaque côté du crucifix. Par ailleurs, son croisillon portait une date, 1877, alors que le calvaire lui-même était visiblement d'une époque antérieure ; cette pièce avait donc remplacé une plus ancienne. La curiosité poussait à en savoir davantage. Elle nous conduisit jusqu'à Trémaouézan, au nord de Landerneau. Mais quel rapport avec Pouldergat ? Après quelques recherches — et un peu de chance — un lien apparaissait. En effet, à la date de la restauration du calvaire, le recteur en charge de la paroisse de Trémaouézan était Jean QUIDEAU, originaire du bourg de Pouldergat. En qualité de recteur, il avait certainement été associé aux travaux de rénovation ; peut-être même en avait-il été l'initiateur.



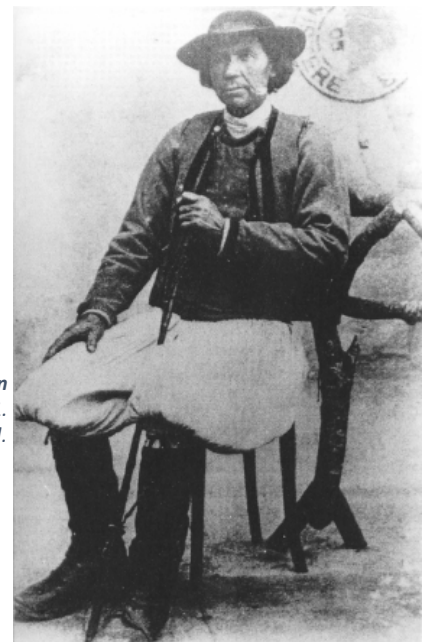
Le calvaire de Trémaouézan (Ph. JRP 2026)

## ▪ Qui est ce prêtre ?

Jean QUIDEAU naît le 7 avril 1830, fils de Corentin Yves (1798-1845) et de Jeanne JOLIVET (1802-1881), cultivateurs dans la ferme de Dinaou, au bourg de Pouldergat. Après ses études de prêtrise, il devient instituteur à Guengat en 1854, puis vicaire à Dinéault en 1861. En 1868, il est nommé recteur de la paroisse de Trémaouézan ; elle sera la seule dont il eut la charge. En 1885, après 17 ans à son service, il est contraint de l'abandonner, ayant perdu en partie la vue. Il se retire alors chez sa sœur Jeanne, à Dinaou. Après le décès de celle-ci, il rejoint en 1891 la Maison de repos Saint-Joseph de Saint-Pol-de-Léon où il décède le 7 novembre 1894. Dans une chronique, l'abbé Kerné<sup>(2)</sup> dit de lui : « Causeur indémontable, nature impassible ».

Alain QUIDEAU – Frère de Jean

Né à Dinaou en 1834, décédé à Kernilis en Landudec en 1911.  
[Photo : Dépôt sur le site du CGF par l'adhérent cgf15318].



## ▪ Le calvaire de Trémaouézan

Ce monument appartient à l'enclos paroissial de cette commune, avec l'église et l'ossuaire.



Extrait de « Notice sur la Paroisse de Trémaouézan » par l'abbé J. Mével – 1924,  
Entre l'ossuaire et l'église s'élève une Croix-Calvaire qui a eu jusqu'ici  
une existence assez tourmentée.

M. de Kerdanet a lu sur sa base, il y a quelque 80 ans :

« L'an mil cinq cent trente. Rect. Marhec ».

En 1686, on fit marché « avec Prigent Kermarec, architecte, pour l'accommoder ». En 1702, elle eut encore besoin de réparation, car elle avait été « cassée » par la tempête qui abattit le clocher. On paya alors « à Jean Morvan, pour avoir accommodé et remplacé les images de ladite croix, 18 livres ».

Les Révolutionnaires la renversèrent à leur tour, et elle ne fut relevée qu'en 1808 par Ollivier Patogé, qui reçut 68 Fr. pour son travail.

Enfin, en 1877, elle était encore en assez mauvais état pour exiger une importante réparation qui fut confiée à M. Goulard et coûta environ 800 Fr.

Cette croix porte sept statuètes sur son embase : deux saintes-femmes adossées à Saint-Pierre et à Saint-Paul ; aux extrémités, Saint-Jean et Sainte-Marie-Madeleine qui sont modernes, et, derrière le Christ, une charmante Vierge-Mère.

Le calvaire de Trémaouézan (Ph. JRP 2026)



# L'enclos paroissial de Trémaouézan

(Candidat à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO)



Ph : JRP 2026



Photo : JRP 2026



### ▪ Comparaison dimensionnelle des deux croisillons

Les dimensions prises sur le calvaire actuel de Trémaouézan sont très proches de celles mesurées sur la pierre de Pouldergat. Cela vaut en particulier pour la position des statuettes par rapport à l'axe vertical du calvaire. Le diamètre de l'arrondi en bout de console est d'environ 20 cm sur les deux pièces. Les visages sculptés sont de même taille et présentent des physionomies identiques.

### ▪ Conclusion (provisoire)

Nous avons vu plusieurs indices converger pour attribuer à la croix-calvaire de Trémaouézan l'origine de la « pierre de Kerhomen ». Tout d'abord, il existe une similitude dimensionnelle et ornementale entre les croisillons des deux sites. Ensuite, la restauration de 1877 explique la mise au rebut de la pierre d'origine. Enfin, cette restauration a été entreprise alors que le recteur de la paroisse était originaire de Pouldergat, commune qu'il a rejointe en quittant Trémaouézan.

À partir de ces observations, l'hypothèse la plus probable est la suivante. Lors de la restauration de 1877, l'ancien croisillon brisé avait servi de modèle à la taille du nouveau. La vieille pierre est ensuite devenue inutile. Cependant, pour Jean QUIDEAU, le recteur du lieu, elle revêt peut-être encore un caractère sacré, et surtout, elle est emblématique de son passage dans la paroisse. En 1885, lorsqu'il déménage de Trémaouézan pour sa retraite au bourg de Pouldergat, il ajoute à son mobilier un élément du vieux calvaire qu'il avait contribué à rénover. Il l'emporte en souvenir de la paroisse qu'il avait servie pendant 17 ans, à moins que ce ne fût les habitants du lieu qui la lui auraient offerte...

Il semblerait que cette pratique n'ait pas été un cas isolé. Il a été rapporté que d'autres prêtres de la région auraient ainsi recueilli quelques « pierres sacrées », témoins de leurs missions.

Cependant, transporter par la route une pierre aussi lourde et encombrante, sur près de 80 km, aurait pu être une tâche longue et difficile en 1885. Mais nous savons que, depuis l'année précédente (le 7 avril 1884), la liaison Quimper-Tréboul avait été rendue possible par chemin de fer. La ligne Landerneau-Quimper, quant à elle, était opérationnelle depuis 1867. Déplacer une telle charge, en plus de ses affaires personnelles, n'était plus un problème par le train. Les déplacements Trémaouézan-Landerneau et Tréboul-Pouldergat pouvaient être effectués en charrette.

Comment se fait-il que la pierre se soit retrouvée un jour dans une grange de Kerhomen ? Et depuis quand y était-elle ? Pour l'instant, nous n'avons pas la réponse. Nous savons seulement, par témoignage, qu'un sculpteur sur bois y a autrefois travaillé. Nous savons aussi qu'Henri Gourlaouen (1921/1991), religieux assomptionniste, était originaire de cette ferme de Kerhomen. Sa sœur Anna (1918/2002) y a toujours vécu. Un don généreux de sa part a permis à la municipalité d'acheter l'ancien presbytère de Pouldergat et de le transformer en nouvelle mairie.



Aujourd'hui, la « pierre de Kerhomen », très probable « souvenir de Jean Quideau », occupe un lieu emblématique de son histoire, entre la mairie, l'église et Dinaou.

Merci à M. et Mme DUDON d'avoir permis à cette pierre de retrouver la lumière pour laquelle elle avait été taillée, et ainsi d'ajouter une nouvelle page à notre histoire locale.

Jean-René PERROT (2026)

*L'enclos paroissial de Trémaouézan, avec 22 autres, est actuellement candidat à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO*